



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeux olympiques

Question au Gouvernement n° 646

Texte de la question

CANDIDATURE DE PARIS AUX JEUX OLYMPIQUES DE 2012

M. le président. La parole est à Mme Françoise de Panafieu, pour le groupe UMP.

Mme Françoise de Panafieu. Ma question s'adresse à M. le ministre des sports.

Ce matin, monsieur le ministre, a été annoncée officiellement la candidature de Paris pour l'accueil des jeux Olympiques de 2012. Cette démarche recueille l'adhésion de bon nombre de Parisiens, au-delà de tous les amateurs de sport, et de bon nombre de Français. A mon modeste niveau, je suis aussi intéressée en tant que maire du 17e arrondissement de Paris puisque, si, *in fine*, la candidature de Paris était retenue, c'est probablement là que se situerait le village olympique.

De quoi s'agit-il aujourd'hui ? De bien jouer tous nos atouts pour voir enfin revenir les Jeux après ceux organisés en 1924. Si notre démarche est passionnante, elle est néanmoins très difficile car Paris, nous le savons, sera en concurrence avec de très grandes villes étrangères.

Notre candidature requiert une mobilisation de tous les moyens, d'abord ceux de la ville de Paris, bien sûr : mais, seule elle ne pourra pas réussir tant les enjeux sont importants. Ils dépassent la seule dimension parisienne. C'est aussi l'affaire de toutes les collectivités locales d'Ile-de-France. Et, surtout, rien ne se fera sans le soutien actif de l'Etat.

Quels moyens l'Etat compte-t-il mobiliser et quelle politique comptez-vous mettre en oeuvre pour appuyer cette candidature ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des sports.

M. Jean-François Lamour, ministre des sports. Madame la députée, le mouvement sportif a en effet vécu, ce matin, un grand moment, celui de l'annonce officielle de la candidature de Paris à l'organisation des jeux Olympiques. Vous le savez, ce serait une chance pour notre pays et pour son mouvement sportif que de pouvoir remporter cette compétition. Le Président de la République l'avait d'ailleurs réaffirmé il y a quelques mois et il souhaitait que cet événement fantastique puisse un jour être organisé en France.

Cet accélérateur en matière d'aménagement du territoire, ce booster pour nos équipes de France...

M. François Hollande. C'est ce qu'il faudrait au Gouvernement ! Mais il est au Canada, le booster ! (*Sourires.*)

M. le ministre des sports. ... nous procurerait aussi une grande fierté, cette fierté que j'ai éprouvée en tant que membre de l'équipe olympique.

Il nous faut maintenant gagner. La Ville de Paris ne le pourra pas seule. Elle a besoin du soutien de la région, de

l'Etat et du mouvement sportif. Nous constituerons le dossier ensemble, et nous le défendrons ensemble devant les membres du CIO qui, en juillet 2005, décideront quelle sera la ville organisatrice.

Ce dossier doit être parfait et vous savez avec quelle attention j'y veillerai. Le village olympique aux Batignolles est une possibilité. Nous devons également nous occuper de la préparation de nos équipes, organiser un aménagement cohérent des équipements, prévoir des moyens de communication entre ces différents équipements.

Le mouvement est lancé. Il nous faut avancer ensemble. Il nous faut aussi,...

M. Pascal Terrasse. Des moyens !

M. le ministre des sports. ... au-delà des critiques qui pourraient être portées devant le maire de Paris, faire en sorte d'avancer dans le consensus. C'est notre seule chance d'organiser un événement majeur, qui sera une fête pour notre jeunesse, pour le sport français et pour notre pays tout entier. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [Mme Françoise de Panafieu](#)

Circonscription : Paris (16^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 646

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 mai 2003